

Ainsi, le nouveau programme concernant les innovations techniques va créer des débouchés dans le domaine de la recherche et du développement. Les autres programmes de formation destinés aux autochtones vont permettre de créer des débouchés à l'intention de ce groupe. Le programme de subventions salariales destiné à inciter les femmes à prendre des emplois réservés traditionnellement aux hommes s'inscrit dans le cadre des objectifs généraux et socio-économiques du gouvernement et vise également à créer des débouchés dans le secteur public.

LE FINANCEMENT DES PROGRAMMES D'EMPLOI À L'INTENTION DES FEMMES

M. David Orlikow (Winnipeg-Nord): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Emploi et de l'Immigration. Étant donné que parmi nos 900,000 chômeurs 400,000 sont des femmes, et étant donné la déclaration faite ce mois-ci par le Conseil consultatif canadien sur le statut de la femme qui soulignait que seulement 33 p. 100 des stagiaires à plein temps bénéficiant des programmes gouvernementaux de formation dans les établissements d'enseignement, que 29 p. 100 des autres stagiaires en formation sur le tas sont des femmes et que seulement 3 p. 100 des occasions de formation par apprentissage sont attribuées aux femmes, quelles mesures, s'il en est, le ministre entend-il prendre pour assurer un meilleur équilibre dans le financement de la stratégie d'emploi qu'il a récemment annoncée et dont nous serons bientôt saisis à la suite de la publication du guide de la formation professionnelle?

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): En réponse au député de Winnipeg-Nord, madame le Président, je lui rappellerai que la stratégie d'emploi que nous avons annoncée comporte bel et bien un programme expérimental destiné à fournir aux employeurs des incitations à embaucher des femmes dans des secteurs qui ne leur étaient traditionnellement pas ouverts. Ainsi que je l'ai annoncé à la Chambre, si ce programme se révèle un succès, nous en augmenterons sensiblement le financement. Nous tenons cependant à mettre cette formule à l'essai pour voir si elle réussit à fournir l'incitation nécessaire. Nous avons en même temps mis en œuvre un programme communautaire destiné à fournir des services de soutien dans le secteur communautaire. Encore là, ce programme permettra à un nombre accru de femmes d'accéder au marché du travail.

Enfin, comme nous l'avons dit dans le discours du trône, nous avons l'intention de prendre des mesures dans le cadre du programme d'action positive afin de contribuer à faire disparaître les obstacles qu'ont actuellement à surmonter les femmes qui cherchent à entrer sur le marché du travail. La disparition de ces obstacles leur donnera des chances égales. Nous tâchons de réaliser des progrès sur plusieurs fronts. J'ai rencontré les membres du conseil consultatif pour leur expliquer ces programmes. Nous avons eu d'excellents entretiens et j'ai reçu une bonne audience du Conseil à l'égard de ces programmes.

M. Orlikow: Madame le Président, dans le cadre de la même déclaration, le Conseil signalait qu'un bon nombre de femmes ne sont pas en mesure de prendre part aux cours de formation à cause de l'insuffisance des allocations versées aux stagiaires au titre des personnes à charge, qui ne se chiffrent qu'à \$10 par enfant. Le ministre songe-t-il à augmenter ces

allocations de sorte que les femmes puissent bénéficier des programmes de formation à l'instar des hommes?

M. Axworthy: Madame le Président, le député sait très bien que nous avons mis sur pied un système d'évaluation important qui couvre toute la gamme des programmes de création d'emplois et de formation. Un des objectifs essentiels de ce système consiste à voir s'il y a moyen d'améliorer nos programmes de formation, surtout dans le secteur industriel. Il vise par ailleurs à améliorer les services d'aide afin de permettre aux femmes et aux minorités d'entrer plus ouvertement et plus facilement sur le marché du travail.

Nous avons dit que cette évaluation allait prendre de trois à quatre mois. Nous espérons présenter à la Chambre un Livre blanc expliquant ces programmes à la fin de l'année ou au début de l'année prochaine. Ce système nous permettra d'élaborer toute une série de programmes au lieu de prendre des mesures fragmentaires.

* * *

[Français]

AIR CANADA

ON DEMANDE SI L'ENTRETIEN DES AVIONS CONTINUERA À SE FAIRE À DORVAL

M. Arthur Portelance (Gamelin): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Transports. J'ai eu l'occasion, hier, au comité des Transports d'attirer son attention sur une décision qui aurait été prise par la société Air Canada de construire un hangar à l'aéroport de Malton, qui servirait à l'entretien de la nouvelle flotte d'avions d'Air Canada. On sait très bien que depuis longtemps l'entretien des avions d'Air Canada est fait à l'aéroport de Dorval. J'aimerais savoir si le ministre peut nous assurer que les travailleurs de la région de Montréal et de Dorval en particulier ne seront pas affectés par ces changements futurs de la société Air Canada.

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports): Madame le Président, à la suite de la question très pertinente que m'a posée le député de Gamelin hier, à la Chambre, j'ai été en contact avec la société Air Canada ce matin et on me confirme que les installations de Dorval vont continuer à grandir. L'entretien des DC-8 et des DC-9 continuera à cet endroit. Les L-1011 qui seront mis en opération en février seront entretenus à la base de Dorval. Il en sera de même pour les Boeings 767 en 1982. Le nombre d'emplois à Dorval ne cesse de grandir aussi. De juillet 1979 à aujourd'hui, on compte 542 personnes de plus, et d'ici la fin de l'année, on en comptera 75 de plus. J'ai le plaisir de dire également qu'un accroissement semblable se produit à Winnipeg et à Malton, pour satisfaire d'autres besoins.

* * *

[Traduction]

LA SITUATION DE LA FEMME

LES PROGRAMMES DE FORMATION POUR LES FEMMES—LES CRITIQUES DU CONSEIL CONSULTATIF

M. Walter McLean (Waterloo): Madame le Président, je voudrais poser une question au ministre de l'Emploi et de l'Immigration qui est également chargé de la situation de la femme. Ma question se greffe à celles qui viennent d'être posées et elle concerne la réunion que le ministre a eue